

Avis de constitution

SOCIETE « TRAM TRANSPORT INTER »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEDO NON LOINDE LA  
PHARMARCIE Y4 EN VENANT DU NOUVEAU CAMP  
D'AKOUEDO, Lot 122, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRAM TRANSPORT INTER »

Objet : Transport public de personnes et de marchandises, vente et location de véhicule, commerce général.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEDO NON LOINDE LA  
PHARMARCIE Y4 EN VENANT DU NOUVEAU CAMP

D'AKOUEDO, Lot 122, Ilot 10

Dirigeant(s) M TRAORE MOUHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04920 du 29/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26790/GTCA/RC/2025 du 29/04/2025

